LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET ETHNOPSYCHIATRIE

N° 421

PATIENTS ET FAMILLES DE CULTURE ASIATIQUE (CHINE, JAPON ET SUD-EST ASIATIQUE)

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A









CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET ETHNOPSYCHIATRIE

N°421 PATIENTS ET FAMILLES DE CULTURE ASIATIQUE (CHINE, JAPON ET SUD-EST ASIATIQUE)

N° du stage | 421

Durée du stage | 5 jours

Prix | Prix sur demande

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé (infirmiers, aidessoignants), travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs), prenant en charge des patients de culture asiatique.
- 3. Les cultures asiatiques et les modes d'expression de la souffrance.
- 4. Psychopathologies de l'exil : les parcours migratoires et les itinéraires thérapeutiques.
- 5. Les pratiques de soin traditionnelles et le rapport avec le système de soin occidental.

PRÉ-REQUIS

• Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

• Un psychologue spécialiste des cultures asiatiques.

OBJECTIFS GLOBAUX

 Acquérir des connaissances sur les rites, croyances, religions et cultures des usagers pour les intégrer dans les prises en charge, les soins et les accompagnements.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les systèmes de pensée et de croyance en Asie.
- Comprendre le poids de la représentation culturelle dans la prise en charge du patient et de sa famille.
- Découvrir les traitements thérapeutiques traditionnels (acupuncture, massages...).
- Améliorer la relation soignant-soigné et soignantfamille.

CONTENU

- Les systèmes de pensée et de croyance : une pensée syncrétique. Notion de holisme.
- Les représentations et les pratiques autour de la santé et de la maladie.

www.afar.fr

CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET ETHNOPSYCHIATRIE

N°421 PATIENTS ET FAMILLES DE CULTURE ASIATIQUE (CHINE, JAPON ET SUD-EST ASIATIQUE)

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris Tél :01 53 36 80 50

Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris Tél : 01 53 36 80 50 Fax : 01 48 05 31 51

Email: formation@afar.fr

Site internet: www.afar.fr

www.afar.fr

CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET ETHNOPSYCHIATRIE

N°421 PATIENTS ET FAMILLES DE CULTURE ASIATIQUE (CHINE, JAPON ET SUD-EST ASIATIQUE)

N° du stage 421 Durée du stage 5 jours Prix Prix sur demande	Lieu de stage Dans l'établissement Dates
BULLETIN D'INSCRIPTION	
☐ STAGE DPC	☐ STAGE FORMATION CONTINUE
ÉTABLISSEMENT	
RUE :	
TÉL LIGNE DIRECTE :	FAX:
ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)	
STAGIAIRE	
	PRÉNOM :
EMAIL :	
LIEU DE TRAVAIL :	TÉL:
FAIT À :	
LE://	·······
SIGNATURE DU RESPON	SABLE DE FORMATION

www.afar.fr